

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 47, Knäppchen à Luxembourg se caractérise comme suit :

Les immeubles sis 47, 49 et 51, Knäppchen (ou Kneppchen) sont implantés dans une petite rue parallèle à la rue de Rollingergrund, qui est le point de départ de la route nationale N12 reliant Luxembourg à Wemperhardt, construite dans années 1840. De nos jours, le Rollingergrund est un des vingt-quatre quartiers de la Ville de Luxembourg. Jadis, la vallée se trouvait sous la juridiction de la forteresse de Luxembourg, depuis la Révolution française il s'agissait d'une localité qui faisait partie de la commune d'Eich, puis à partir de 1849 elle faisait partie de la nouvelle commune de Rollingergrund, jusqu'à l'annexion à la commune de Luxembourg en 1920. Jusqu'au XVIII^e siècle, la vallée présentait beaucoup de jardins et prés mais que très peu de constructions et d'habitants. Il s'agissait d'immeubles ruraux, souvent petits et pauvres. Au cours du XIX^e siècle les bâtiments devenaient plus grands et généralement aussi plus urbain. En effet, le développement du Rollingergrund était fortement lié aux usines de la famille Boch (plus tard Villeroy&Boch) et à sa proximité avec la forteresse / ville¹.

En face des immeubles se trouvent des jardins et des surfaces vertes. Vu que la rue Knäppchen est relativement étroite, on a l'impression que ces surfaces devancent les immeubles et forment ainsi un ensemble. Avant la construction de la N12, ces parcelles étaient plus longues, allant de la rue Knäppchen jusqu'à l'actuelle rue Jean-François Boch. Le mur de soutènement en pierre naturelle avec sa grille en ferronnerie bordant le trottoir sur le côté septentrional des jardins est donc un témoin de cette scission (AUT/PDR/LHU/SOC).

La maison d'habitation (GEN) est implantée en bordure directe de la rue. Cette implantation se retrouve déjà sur le premier plan cadastral des années 1820. Les deux niveaux s'élèvent sur une cave voûtée et sont surmontés par une toiture en bâtière. La façade principale se divise en trois travées d'ouvertures, dont celle de gauche comprenant l'entrée. Les encadrements rectangulaires des baies sont en grès, sobres, sans décorations, ce qui est typique de l'architecture du XIX^e siècle mais aussi des maisons plus modestes (AUT). La façade postérieure présente deux travées d'ouverture avec des baies aux encadrements en briques. A l'intérieur, la maison conserve une partie de ses structures bâties et divisions de même que certains éléments historiques tels des revêtements de sol en bois et carrelage ou encore des portes avec chambranles en bois (AUT/PDR).

Une petite remise / annexe est implantée derrière la maison et le grand jardin est marquée par le long mur de l'annexe du n°49 qui borde le côté occidental.

¹ Ons Stad, n°26, 1987.

Les trois immeubles sis 47, 49 et 51, Knäppchen avec les surfaces non construites situées en face, font partie de l'image historique du Rollingergrund et sont parmi les derniers témoins de l'urbanisme et de la vie d'antan du quartier (LHU/SOC). En effet, l'immeuble présentant une taille et des fournitures modestes est un témoin d'une simple maison d'habitation de son époque. Ainsi, la maison sise 47, Knäppchen mérite d'être protégée pour son intérêt historique et urbanistique.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 47, Knäppchen à Luxembourg, y inclus les jardins situés entre la rue de Rollingergrund et la rue Knäppchen (nos cadastraux 115/1196, 125/0, 126/4404, 129/4406, 130/4407, 133/1889 et 133/1890). 12 voix pour un classement et 2 voix contre une protection nationale.

Présent(e)s : Alwin Geimer, André Schoellen, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Gaetano Castellana, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen, Régis Moes.

Luxembourg, le 18 janvier 2023